

metteurs en scène, la plupart disposaient d'autres sources de revenu, et seulement 12 % ont touché moins de \$5,000.

Musiciens et compositeurs. L'enquête sur les musiciens interprètes et les compositeurs a été effectuée en 1983. Elle révèle que, pour 1982, la rémunération brute médiane de cette classe d'artistes s'établissait à \$3,500, et plus de 30 % ont tiré moins de \$5,000 de leurs diverses sources de revenu.

15.3 Arts d'interprétation

Les arts d'interprétation, qui englobent le théâtre, la musique, le ballet et l'opéra, se partagent le marché du divertissement collectif surtout avec le cinéma et les manifestations sportives. La télévision, née dans les années 50 et marquée dès le début par une croissance rapide, a d'abord été perçue comme une redoutable rivale de la scène. On craignait que l'introduction du téléviseur dans les foyers réduirait considérablement la clientèle des représentations et concerts en salle.

Toutefois, au cours des deux dernières décennies, loin de fléchir, l'intérêt du public s'est accru, particulièrement pour le théâtre. Qui plus est, la fréquentation des salles de concert, de ballet et d'opéra a également connu une recrudescence quasi comparable. Ce n'est que tout récemment que l'assistance aux pièces de théâtre s'est stabilisée, tandis que la clientèle des concerts de musique classique a sensiblement progressé dans les années 70.

Ces données résultent d'une enquête sur les loisirs menée concurremment avec l'enquête mensuelle de Statistique Canada sur la population active en février 1978. Des chiffres sommaires ont paru dans *Statistiques annuelles de la culture: Arts d'interprétation, 1978*, n° 87-610 au catalogue de Statistique Canada, dont les informations suivantes sont extraites.

La vitalité des arts d'interprétation se manifeste à tous les niveaux, tant amateur que professionnel. Non seulement les assistances se font-elles plus nombreuses aux spectacles et concerts, mais un plus grand nombre de personnes s'adonnent activement à l'un ou l'autre de ces arts comme moyen de divertissement. La proportion de gens qui vont voir des pièces de théâtre, beaucoup plus élevée que la moyenne dans le groupe d'âge 15-19 ans, rejoint la moyenne observée dans le groupe 20-24 ans, et diminue à mesure que la tranche d'âge s'élève. Les personnes de 65 à 69 ans assistent à des spectacles de théâtre presque aussi souvent que leurs cadets. En général, le taux de fréquentation augmente avec le niveau d'instruction. Les femmes vont au théâtre en plus grand nombre et plus souvent que les hommes. Comparativement aux Canadiens francophones, une plus forte proportion de Canadiens anglophones assistent à des spectacles sur scène. Par ailleurs, une faible proportion de Canadiens bilingues assistent à des représentations théâtrales beaucoup plus fréquemment que leurs compatriotes unilingues français ou unilingues anglais.

Il y a 20 ans à peine, le Conseil des Arts du Canada finançait 13 compagnies et festivals de théâtre. Au dernier dénombrement, il y avait au-delà de 210 troupes de théâtre professionnelles au Canada, dont 172 recevaient des fonds du Conseil.

Le nombre de groupes pratiquant les arts d'interprétation fluctue sans cesse. Toujours il en disparaît et s'en forme de nouveaux. Les données de 1981 que Statistique Canada a publiées à l'égard de 210 groupes ou troupes de ce genre englobent presque toutes les grandes compagnies de spectacles artistiques (tableau 15.6).

Le champ d'observation de ce relevé annuel comprenait 133 troupes de théâtre, contre 114 en 1979, 48 orchestres (46 en 1979), 23 corps de ballet (20 en 1979) et six compagnies d'opéra (soit le même chiffre qu'en 1979).

Au cours de 1981, les 210 troupes ou compagnies observées ont présenté 27,040 spectacles devant des auditoires dont le chiffre total atteignait 9,69 millions de personnes. Les recettes de ces représentations se sont élevées à \$61,9 millions. Les subventions publiques et les dons privés que ces compagnies ont reçus totalisaient au-delà de \$67 millions. A cette source de financement se sont ajoutés le produit des ventes de programmes ainsi que les redevances ou loyers des exploitants de comptoirs divers, et le revenu d'autres sources complémentaires. Plus précisément, les subventions du secteur public ont répondu pour 38 % de tous les revenus des troupes de théâtre, 35 % dans le cas des compagnies d'opéra, 40 % dans celui des orchestres et 43 % dans celui des corps de ballet. Par ordre décroissant d'importance, les principaux subventionnaires ont été le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales ou régionales. La masse des dons du secteur privé s'est située entre le volume de subventions d'origine provinciale et municipale pour le théâtre, tandis qu'en ce qui regarde les concerts, le ballet et l'opéra elle a dépassé le chiffre des subventions provinciales.

Du côté des dépenses, les frais de personnel ont absorbé un peu moins de 60 % du budget des compagnies de théâtre, de ballet ou d'opéra, et ont atteint 74 % du budget des orchestres. La publicité représentait 8 % à 9 % du total des dépenses considérées ici, et les frais d'administration, entre 5 % et 8 %. Les autres coûts de production — décors, costumes, accessoires, matériels techniques et impression des billets — ont figuré pour 15 % des dépenses dans le cas des salles de théâtre, 6 % dans le cas des orchestres, 23 % dans le cas des troupes de ballet et 16 % chez les compagnies d'opéra.

Afin de permettre une comparaison valide entre 1980 et 1981, seules les données concernant les compagnies enquêtées ces deux années-là figurent au tableau 15.7. Il s'agit de 186 groupes comprenant 115 troupes de théâtre, 44 orchestres, 21 corps de ballet et six compagnies d'opéra.

Ce sous-ensemble de troupes et compagnies a enregistré à peu près le même chiffre d'assistance en 1980 et 1981, bien que le nombre de spectacles ait